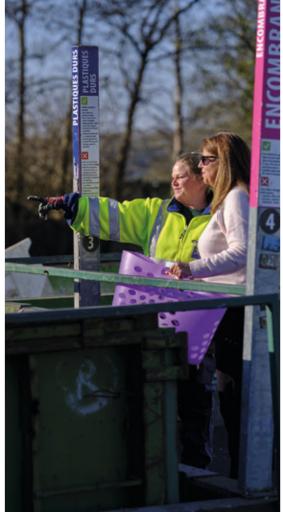
BEAURAING

CALENDRIER 2025

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE DES DÉCHETS MÉNAGERS













Consignes générales

pour une bonne collecte des déchets

Un souci de collecte? Consultez prioritairement notre site Infos sur le tri et le recyclage: www.bep-environnement.be ou appelez le 081/718.211

www.fostplus.be ou www.trionsmieux.be



Horaires?

Sortez vos déchets avant 6h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h. Attention, en juin, juillet et août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



Déchets coupants ?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant ou dérogatoire, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg. Le poids des conteneurs de 140 litres ne doit pas dépasser 70kg et ceux de 240 litres 110 kg.



Que signifie le logo Point Vert ?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papierscartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.



Dépôt?

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin. évitez de les mettre dans la rigole guand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue. placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collectes.



Collecte des PMC dans le Sac Bleu









Cartons à boissons











Collecte des déchets organiques









Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin

Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires souillés

Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés!
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.





Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou aux recyparcs





Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.
- Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis uniquement lorsqu'ils sont pleins.



Sac Bleu



Déchets organiques





Ordures ménagères





Recyparc









Collecte des **bouteilles**, **bocaux et flacons en verre transparent** (>) à déposer dans les bulles ou aux recyparcs





SI VOUS VOUS RETROUVEZ FACE À UNE BULLE PLEINE. VOICI CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE ET CE QUE VOUS NE **POUVEZ PAS FAIRE:**

- 1. Je recherche un autre site de bulles à verre dans mon quartier ou je me rends dans le recyparc le plus proche. Pour vous aider à trouver facilement un autre site proche, l'application Recycle! ainsi que le module de recherche sur notre site www.bep-environnement.be vous renseignent en fonction de votre code postal :
- 2. J'appelle les services de collecte au numéro unique 081/718.211 pour signaler l'engorgement :
- 3. Je reviens un autre jour mais en aucun cas je ne laisse les **bouteilles** et autres caisses en carton avant contenu ces bouteilles aux abords des bulles. En effet, découvrir des dépôts «clandestins» autour des bulles à verre n'est agréable ni pour les habitations avoisinantes ni pour les collecteurs. Par ailleurs, laisser ses déchets près des bulles à verre est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires.



CONSIGNES À SUIVRE:

- Séparez le verre incolore du verre
- Bien vidé; ni couvercle
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou iudiciaires.



Recyparc

La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur www.bep-environnement.be

ADRESSE DU RECYPARC:

Rue Ry des Loges à Beauraing

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement.

Fermé les dimanches et jours fériés légaux.

Un ESPACE RÉCUP' à Beauraing offre la possibilité aux citoyens qui viennent déposer des déchets au recyparc de Beauraing, d'en reprendre en échange parmi ceux mis Pour tout renseignement: 081/718 211.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci, sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales

Dates de fermeture exceptionnelle de votre recyparc:

- Les apports sont limités à 1 m³ par matière et par jour. Pour certaines matières, il y a aussi des quotas annuels:
- Amiante 0,5 m³/citoyen/an
- Bois 3 m³/citoyen/an
- Inertes 3 m³/citoyen/an
- Encombrants, encombrants non incinérables, plastiques durs et verre plat 4 m³/citoyen/an
- Déchets verts 7 m³/citoven/an
- Pneus 4 pneus/citoyen/an

Collecte dans les recyparcs :

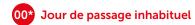


Vélos : le samedi 19 avril 2025



🏠 Jouets : le samedi 18 octobre 2025

Tableaux 2025 des collectes











→ BARONVILLE, BEAURAING, GOZIN

Toutes les collectes ont lieu le lundi, jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le mardi*)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
NE STEE	16	13	13	10	8	5	3, 31	28	25	23	20	18
En	13, 27	10, 24	10, 24	7, 22*	5, 19	2, 16, 30	14, 28	11, 25	8, 22	6, 20	3, 17	1, 15, 29

→ DION, JAVINGUE, THANVILLE

Toutes les collectes ont lieu le jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le vendredi*)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	8, 15, 22	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 26*
STEEL	2, 30	27	27	24	22	19	17	14	11	9	6	4
	10, 24	7, 21	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26

→ VONECHE

Toutes les collectes ont lieu le mardi, jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le mardi*)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
9	6	6	3	6*	3* , 26	24	21	18	16	13	11
10, 24	7, 21	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26

→ FELENNE, SEVRY, WANCENNES, WINENNE

Toutes les collectes ont lieu le mardi, jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le mardi* et vendredi**)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
•	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	8, 15, 22	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 26**
	9	6	6	3	6*	<mark>3*</mark> , 26	24	21	18	16	13	11
	10, 24	7, 21	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	11, 25	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26





→ FESCHAUX, MAISONCELLES, WIESME

Toutes les collectes ont lieu le jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le jeudi* et vendredi**)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	8, 15, 22	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 26**
SE	2, 30	27	27	24	22	19	17	14	11	9	6	4
ST.	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18	1, <mark>21*</mark> , 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19

→ FOCANT

Toutes les collectes ont lieu le jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le jeudi*)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
0	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
A STEP	16	13	13	10	8	5	3, 31	28	25	23	20	18
ET.	3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18	1, <mark>21*</mark> , 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19

→ FROIDFONTAINE, HONNAY, MARTOUZIN-NEUVILLE, PONDROME, REVOGNE

Toutes les collectes ont lieu le lundi, jeudi et vendredi (jour de passage inhabituel le lundi* et jeudi**)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30	6, 13, 20, 27	4, 11, 18, 25	1, 8, 22, 29	5, 12, 19, 26	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26
9	6	6	3	5*	2* , 26	24	21	18	16	13	11
3, 17, 31	14, 28	14, 28	11, 25	9, 23	6, 20	4, 18	1, <mark>21**</mark> , 29	12, 26	10, 24	7, 21	5, 19



La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos: www.laressourcerie.be



Dates de fermeture exceptionnelle de votre recyparc : **voir encart recyparc**

Collectes 2025 dans les recyparcs :

Vélos: samedi 19 avril - Jouets: samedi 18 octobre

BEAURAING



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.





Pour toutes questions relatives au tri des déchets consultez notre quide de tri https:// www.bep-environnement.be/ collectes-tri-des-dechets/ guide-du-tri/ ou téléchargez gratuitement l'application Looping











Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur

www.bep-environnement.be



BEP Environnement Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers

Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur

Tél: 081/71.82.11

www.bep-environnement.be



Administration communale de Beauraing

Hôtel de ville, place de Seurre 3-5 5570 Beauraing

Tél.: 082/71.00.62 www.beauraing.be



L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur https://bep.recyparcs.be/auth/login-citoyen

Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser.



Grand Nettoyage de Printemps du 20 au 23 mars 2025

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be



Editeurs responsables: Renaud Degueldre - Directeur Général du BEP - Av. Sergent Vrithoff, 2 à 5000 Namur • Dominique Siplet - Fost Plus asbl - Avenue des Olympiades, 2 - 1140 Bruxelles • 2025 • Imprimé sur papier 100% recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique